

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi qui ouvre au Département de la Guerre un crédit de 153,000 francs destiné à des travaux militaires, et qui autorise le Gouvernement à aliéner des propriétés.

(Voir les Nos 91, 126, 152 et 156 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département de la Guerre un crédit spécial de cent cinquante-trois mille francs (153,000 fr.), pour être appliqué aux travaux d'achèvement des ouvrages de fortification et de reconstruction à la forteresse d'Audenaerde, et de démolition de ceux de Hasselt, ainsi qu'à payer pour moins value des terrains occupés par les ouvrages de cette dernière place, à remettre aux propriétaires après la démolition.

ART. 2.

Le Gouvernement est autorisé à aliéner les terrains militaires, désignés dans le tableau annexé à la présente loi, en se conformant au principe de rétrocession établi par l'art. 23 de la loi du 17 avril 1835, ou en procédant à l'adjudication publique.

Bruxelles, le 15 Février 1846.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,
(Signés) H. M. HUVENERS.
A. DU BUS.*

(2)

ÉTAT des propriétés militaires à aliéner.

NOMS DES COMMUNES où LES BIENS sont situés.	DÉSIGNATION DES PROPRIÉTÉS.	CONTENANCE approximative	
		EN TERRAIN.	EN BATISSES.
		mètres.	mètres.
HASSELT. . . .	Quelques parcelles de terrain occupées par les ouvrages de fortification à démolir.	86,42	»
	Habitation et jardin.	3,26	»
	Habitation.	»	2,25
	Habitation et jardin.	7,49	1,00
AUDENAERDE. .	Habitation et jardin.	10,08	0,63
	Quelques parcelles de terrain dépendant de la place (en grande partie à l'intérieur).	3,86,75	»
	Terrains sur la hauteur de Bever.	13,40,70	»
	Terrains situés en avant des glacis du fort Kezel.	17,46,50	»
MENIN.	Parcelles de terrains inutiles et expropriées pour le service des fortifications.	13,32,41	»
GAND.	Quelques parcelles de terrain précédemment occupées par des travaux de campagne.	2,57,04	»
	L'enveloppe et les glacis qui couvrent le front conservé de l'ancienne citadelle.	3,63,27	»
PLACES DIVERSES.	Plusieurs petites parcelles provenant de rectification de limites, etc.	»	»